

Qualité de l'accueil - Transmission
Authenticité - Paysages - Vin - Sites
Ouverture du vignoble - Patrimoines
Naturel - Culturel
Humain - univers
du vin - Goût -
Offres - Sites -
Réseau - Ambassadeurs - Activités -
Vignes - Partenaires - AOP et IGP -
- Ensemble - Partage - Activités -
- Mémoires - Dynamisme - Terroirs -
Reconnaissance nationale - Unique
- Routes des vins - Expériences -
- Vente - Tourisme - Storytelling -
- Architectures - Loisirs - Vignobles -
- Evènements - Notoriété - Filières
Consommation responsable - Fierté

SUIVEZ LE GUIDE...

*"Minervois, Saint-Chinian, Faugères
et Haut Languedoc"*

Saison 2020





VIGNOBLES & DECOUVERTES

Démarche qualité visant à promouvoir le tourisme sur le thème la vigne et du vin.

Les valeurs :

- qualité de l'accueil
- authenticité
- sensibilité à l'univers du vin
- goût de la transmission
- consommation responsable
- ouverture du vignoble vers le patrimoine naturel, culturel et humain

CARTE D'IDENTITE

Type: Marque collective nationale

Structure porteuse : Ministères du Tourisme et de l'agriculture (gestion par Atout France)

Thématique : Oenotourisme

Zone géographique : France

Nombre de destinations labellisées :

- 70 en 2019 en France
- 18 en région Occitanie
- 5 dans l'Hérault

La démarche : elle permet d'identifier des destinations touristiques situées dans les vignobles proposant une offre complète et de qualité, pertinente sur la thématique du vignoble. Elle vise à rassembler les acteurs du monde viticole et ceux du tourisme.

L'objectif est de développer l'attractivité touristique des régions viticoles par une mise en valeur des identités respectives et des richesses du territoire, puis une mise en réseau des différents acteurs pour structurer la création d'offres.

Vignobles & Découvertes permet ainsi d'offrir aux clients une offre de qualité et une offre plus lisible, puis une meilleure visibilité à la destination.

Activités concernées :

- ✓ Caves coopératives et domaines viticoles (caves ouvertes au public)
- ✓ Hébergements
- ✓ Restaurants, Bars à vin, Cafés de Pays
- ✓ Événements
- ✓ Activités sportives ou de loisirs
- ✓ Activités de bien-être et de santé
- ✓ Sites patrimoniaux
- ✓ Agences réceptives
- ✓ Offices de tourisme

Niveaux de confort : pas d'échelon de classement mais un cahier des charges pour chaque filière.

Modalités de contrôle : les structures souhaitant intégrer le réseau local et porter la marque nationale « Vignobles & Découvertes » doivent s'adresser au **Pays Haut Languedoc et Vignobles** qui est porteur de la marque sur la destination.

Toutes les candidatures sont examinées avec la mission œnotourisme du Pays HLV, validées par le **Comité de Pilotage Œnotourisme** et un dossier de candidature est proposé à **Atout France** avec **soutien des deux référents Vin (CIVL) et Tourisme (ADT)**, généralement 1 à 2 fois/an.

Coût : démarche **volontaire et gratuite**

Renouvellement : la marque est attribuée à la destination et ses professionnels pour une durée de 3 ans.

(Dernier renouvellement de la marque sur la destination le 15 octobre 2017).

Le rôle d'Atout France au niveau de l'œnotourisme

Atout France s'engage aux côtés des professionnels pour le développement de l'œnotourisme, à travers 3 axes principaux :

- Connaître et analyser les marchés (études tourisme et vin, les chiffres de la fréquentation œnotouristique)
- Qualifier l'offre (label Vignobles & Découvertes)
- Favoriser la promotion et la commercialisation des destinations à l'international

Le site [visitfrenchwine.com](http://www.visitfrenchwine.com)

« Lancé au Quai d'Orsay en 2016 par le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, le site www.visitfrenchwine.com a pour objectif d'améliorer la promotion de l'ensemble des destinations et marques œnotouristiques françaises. Dans la continuité des travaux du Conseil de Promotion du Tourisme, le site a été pensé autour de marques œnotouristiques fortes, capables de porter la thématique sur les marchés et susceptibles d'entraîner l'ensemble des destinations dans une dynamique de promotion efficace.

Le site se décline également sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram). »

POURQUOI DEVENIR « VIGNOBLES & DECOUVERTES » ?

Pour une destination, la marque permet :

- ✓ Mettre en réseau ses professionnels du tourisme et du vin,
- ✓ Construire un projet collectif à travers une offre identitaire,
- ✓ Développer une marque de destination lisible sur le plan touristique et viticole,
- ✓ Optimiser l'image et donc les ventes,
- ✓ Gagner en notoriété,
- ✓ Cibler de nouvelles clientèles néophytes attirées par l'univers du vin,
- ✓ Une visibilité internationale par Atout France

Pour les professionnels du tourisme et du vin, la marque permet :

- ✓ D'améliorer la lisibilité de l'offre qui reste difficile d'accès compte tenu de la multiplicité des produits et des appellations
- ✓ De profiter de :
 - d'une dynamique de réseau,
 - d'un accompagnement personnalisé,
 - d'une visibilité sur les supports de communication et d'une image de qualité et de fiabilité pour les visiteurs,
 - d'une mise à disposition d'outils spécifiques et de formations

Les avantages pour les professionnels :

Avoir la marque « Vignobles & Découvertes » permet aux professionnels du tourisme et du vin de :

- ✓ Gagner en notoriété grâce à des actions et outils d'accompagnement, de promotion et de communication dédiés au développement et à la mise en marché de cette destination,
- ✓ Accroître la fréquentation touristique grâce à une offre plus lisible pour les visiteurs français et internationaux, rassurés par les prestations et leur qualité,
- ✓ Travailler en réseau avec d'autres professionnels du territoire sur des thématiques communes (attractivité, compétitivité, communication, mise en marché....) afin d'apprendre à se connaître et se retrouver au sein de ce réseau dynamique permettant de créer de nouveaux partenariats.

COMMENT DEVENIR « VIGNOBLES & DECOUVERTES » ?



Pré-requis :

- ✓ Les prestations doivent être situées sur l'aire de la destination
 « **Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc** »
- ✓ Les prestations et activités doivent répondre à des conditions d'éligibilité précises en fonction de leur filière
- ✓ La marque ne remplace pas les démarches qualités existantes (territoriales ou nationales), elle vient s'appuyer sur ces-dernières
- ✓ Les prestataires doivent être adhérents à un Office de Tourisme Intercommunal du territoire

La labellisation en 5 points :

La sélection et l'éligibilité des structures et activités reposent sur plusieurs exigences.

1. Contacter le Pays Haut Languedoc et Vignobles
 - (contact : Aurélie APPERT – 06.75.83.05.65)
2. 1^{er} contact concernant le projet & présentation de la démarche œnotouristique sur la destination,
3. Elaboration du dossier qui sera ensuite présenté au Comité de Pilotage œnotourisme,
4. Si la candidature est approuvée par le Comité de Pilotage, celle-ci est ensuite présentée à Atout France pour validation,
5. Selon avis d'Atout France, le partenaire peut intégrer le réseau pour les années restantes du label.

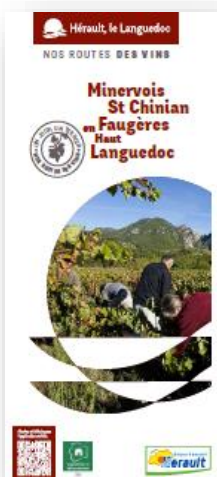
Les engagements à tenir :

- ✓ Cette démarche est volontaire mais engage les partenaires à participer activement aux actions du réseau,
- ✓ Respect du cahier des charges du label Vignobles & Découvertes,
- ✓ Respect des critères qualité propres à chaque filière :

(Se référer à la fiche de la filière concernée pour la liste complète des critères)

- ✓ **DOMAINES/CAVES** : Suivre une démarche qualité d'accueil ou porter la marque Qualité Tourisme
- ✓ **HEBERGEMENT** : être classé ou suivre une démarche qualité lorsque le classement n'existe pas
- ✓ **RESTAURANTS** : carte des vins régionaux + langue étrangère
- ✓ **SITES PATRIMONIAUX** : un parcours découverte adapté dans au moins une langue étrangère
- ✓ **ACTIVITES DE LOISIRS** : pratiquer au moins une langue étrangère

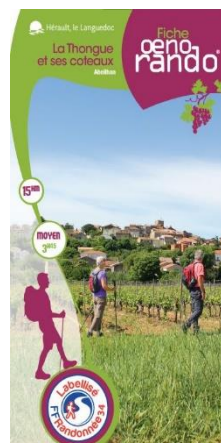
LES EDITIONS PRINT



4 parcours, 4 routes proposées pour découvrir la destination oenotouristique. Des circuits à faire à la journée composés d'arrêts gourmands et de bonnes adresses. En Français et en anglais.

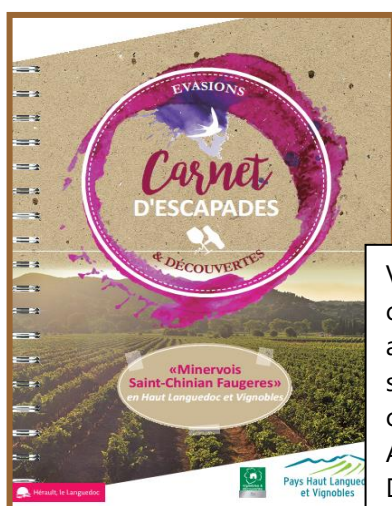
Gamme départementale à découvrir dans tous les Offices de Tourisme de l'Hérault (24 routes) et sur internet oenotur.herault.fr

Réédition prévue début 2020



Itinéraires de randonnées à travers les vignobles (labellisés FFRP)

Topoguide départemental de 34 fiches de randonnées à terme (4 sur la destination, une dizaine à terme).



Véritable outil de promotion pour faire connaître les trésors de la destination et ses ambassadeurs :

secrets de caves, patrimoine naturel et culturel, produits du terroir, art de vivre... Au travers de la culture vigneronne. Des suggestions de séjours dessinées en fonction de divers profils clientèles sont proposés (famille, épcurien, entre amis,...).

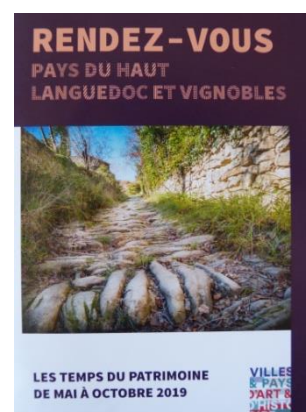


Petit carnet à destination des enfants pour présenter de façon ludique la richesse des patrimoines vitivinicoles de la destination.



Petit agenda des manifestations locales sur 6 mois de l'année:

- Balades vigneronnes
- Café vigneron
- Patrimoine et saveurs du terroir
- Balades de savoir-faire



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Les temps du patrimoine : Programmation culturelle du Pays d'Art et d'Histoire

LES EDITIONS DIGITALES



Idées, bons plans, produits packagés et suggestions de séjours à faire dans nos vignobles seront à découvrir au fil des pages en fonction du profil de clientèle :

- Couple
- Famille
- Groupe



Une destination qui se savoure... tout simplement !!!
 A la carte de l'Océanide, entre ciel et vignes à offrir une telle diversité de terroirs... C'est la terre à des paysages comme l'océan d'ici, plongeant et chantant à la fois. C'est une terre fière de ses traditions et de ses savoir-faire qui ont fait de la viticulture l'activité majeure sur la route Méditerranéenne. Le vignoble est au cœur de son histoire et de sa culture, avec des noms qui plaquent à son sol le décor « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ». C'est une destination qui s'est découverte pour se laisser séduire par ses paysages, ses terroirs, ses produits naturels, véritable promesse de vivre des expériences uniques. Comment ? Prenez le temps de savourer... nos paysages naturellement authentiques et véritables terroirs de plus grandeur nature, nos Hauts et nos Vignobles, les vins qui nous accompagnent, la culture de vignes et la diversité de goûts et d'arômes, les bons moments...
 C'est une parenthèse hors du temps qui se savoure... tout simplement !!!



Dossier de presse oenotourisme (print et digital)

Un teaser de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc »



Pays Haut Languedoc et Vignobles

Les réseaux sociaux :

La page Facebook de la destination et des Rendez-vous Au Pays



« Destination Haut Languedoc et Vignobles » @hautlanguedocetvignobles
 « Rendez-vous Au Pays »



Le profil Instagram

« hautlanguedocetvignobles »
 #hautlanguedocetvignobles #destinationhautlanguedocetvignobles

VOTRE CONTACT AU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Mission oenotourisme : 04 67 38 11 10 (antenne de Saint-Chinian) ou aurelie.appert@payshlv.com